

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 18 OCTOBRE 2022**

Le conseil municipal dûment convoqué le 12 octobre 2022 s'est réuni en mairie, à 18 h 30, sous la présidence de M. Pierre ROZE, Maire, le mardi 18 octobre 2022.

Présents : Pierre ROZE, Olivier LEVIGNE, Françoise GOUSSEF, Virginie CHASSAIGNE, Dominique MAYET, Elodie JOLY, Justine TOSONI, Philippe PICHON, Fabrice JOLY, Nadine GOUILLOUX, Pierre DAMBRICOURT (arrivée à 19 h 53)

Absents avec procuration donnée :

Wilfrid MOIGNOUX procuration à Elodie JOLY

Absents sans procuration :

Virginie ARNOLD, François Xavier AUBERT, Sarah HOSMALIN

Début de séance : 18 heures 38

Préambule : Olivier LEVIGNE propose d'être le secrétaire de séance.

1/ Adoption du CR du 13 septembre 2022 : circulation du document faite précédemment par mail

Une remarque est portée à la connaissance du conseil par Philippe Pichon qui demande que pour les points abordés dans le tour de table, il conviendrait le cas échéant de mettre les décisions prises et non pas seulement le fait que le problème soit abordé. Un exemple étant avec les problèmes de stationnement. Réponse donnée en séance par le maire

=> Approbation à l'unanimité moins une abstention (Philippe Pichon)

2/ Dossier en cours : inauguration de la cantine

Rappel : date fixée le vendredi 21 octobre.

Début de l'inauguration à 17 heures.

Quelques retours de confirmation (le député, autre)

Fourniture par la cantine et l'épicerie Proxi.

3/ Point finance

Examen des chiffres à la date d'aujourd'hui.

Dépenses 456 k€

(sur 791 de budget)

Recette 509 k€

Pas de remarque particulière.

Dépense investissement : 924 k€

Recette investissement : 766 k€

Subvention à recevoir, voir les programmes, recettes à venir.

Exemple : 184,9 k€ sur la cantine

A noter que par rapport à d'autres communes, Vollore Ville n'avait pas changé les modalités de tarif EDF, la commune n'a pas plus d'augmentation qu'un particulier.

A noter, un dépassement dans la rubrique carburant.

Rappel sur la cantine :

Total travaux : 333 k€ + 13 k€ sur les frais annexes.

Financement par subvention : 278,5 k€

4/ Maison Archimbaud

Des estimations ont été reçues.

Une réunion de conseil spécifique est à organiser / date à fixer, convocation à envoyer.

Sera à voir dans cette réunion, entre autres, le modèle juridique.

Date proposée : le mardi 15 novembre à 18 heures 30

Conseil reçu de la part de la région : faire un Contrat Région en mettant la grosse dépense 2023 / 2026, les dépenses plus petites pourront être inscrites sur des bonus centre bourg et des bonus ruralité. Objectif d'arriver à un maximum de subvention pour pouvoir réaliser nos programmes.

La maîtrise d'œuvre revoit le montant des travaux en le plafonnant à 900 k€ HT

A noter aussi que certains aménagements architecturaux peuvent être revus, que des aménagements pour les étages peuvent être décalés.

5/ Chauffage de l'école

Rappel : projet de faire un réseau de chaleur, école et maison Archimbaud, mais les frais de raccordement, le surdimensionnement de la chaudière, les possibilités de subvention et autres avis, il est revu un projet de chaudière granulé pour l'école et un projet de pompe à chaleur pour la maison Archimbaud (solution trouvée pour limiter la nuisance sonore et l'apparence de la pompe à chaleur avec une isolation à la fois visuelle et phonique).

Pour l'école, une estimation des coûts a été reçue : un investissement à 78 k€
Une possibilité d'aide à 36 k€ soit 48%

Délibération pour un devis de maîtrise d'oeuvre de 8100 € HT

AES : AUVERGNE ENERGIE SOLUTIONS

Devis en valeur fixe.

Préparation des dossiers de subventions inclus.

=> Délibération adoptée à l'unanimité.

6/ Voirie

Bilan du programme 2022

- Le chemin du Marodier.
Un trou est encore présent, mais très gros progrès sur l'arrivée Nord
- Rongeron achevé
- Laurençon, chemin du Chantalou effectué.

(rappel 40 k€, nous avons eu la chance d'avoir signé le devis avant les hausses)

Programme 2023

- Demande de Nadine pour le chemin du Poyet, évoqué en commission
- A été évoqué aussi le tronçon entre La Bunie et Laurençon.
- Chemin de Fargevieille

La commission Voirie va proposer après s'être réunie.

Rappel : dans le cadre du CRTE, (Contrat de Relance et Transition Energétique), il convient de déposer toutes les déclarations de travaux, et demandes de subvention et cela inclut les devis pour le programme de voirie.

7/ Traverse du Bourg

Cela concerne la traverse et l'aménagement du bourg.

Un appel d'offres est en cours.

Réception des plis le 04 novembre, jusqu'à 12 h 00..

Commission d'ouverture le 5 novembre à 9 heures 30

Conseil municipal le 8 novembre

8/ Interconnexion des réseaux d'eau Vollre-Ville et Courpière

Un RPQS (rapport performance et qualité de service) est à déposer

Dans ce cadre était exigé un diagnostic avant demande de subvention. Ce diagnostic est subventionné.

Délibération nécessaire pour la demande de subvention avec engagement à réaliser un diagnostic

=> Approuvée à l'unanimité

Délibération nécessaire pour une demande de subvention pour le diagnostic

=> Approuvée à l'unanimité

9/ Taxe d'Aménagement

Rappel : la taxe d'aménagement est laissée à la commune, mais l'Etat souhaitait que cela soit changé pour que les communautés de communes soient bénéficiaires. Rappel : depuis 2020, cette taxe a été fixée à 3% des travaux sur base théorique liée au coût de la construction.

Il a été décidé par la communauté de communes que rien ne changerait sauf pour les communes où il y a des zones d'activités. Ces dernières reverseront à la communauté de communes, les autres communes la garderont.

Délibération nécessaire avant fin novembre
Elle sera présentée à la prochaine réunion de conseil.

10/ Assainissement "zones noires"

Est appelée zone noire, une fosse collective sans traitement.

Une fosse toutes eaux est installée à Rongeron qui n'a jamais eu d'épandage.

Cette fosse est à déclarer.

Pour l'instant, il n'y a que celle-là.

Possible d'imaginer dans le futur l'acquisition de ce terrain et installation d'une station type roseau.

Mais, à surveiller, il pourrait y avoir d'autres déclarations, par exemple celle de La Goutte, celle de Louchamps, mais ne sont pas à déclarer car ce ne sont pas véritablement des collectes et réseaux publics.

Délibération nécessaire sur le fait que la seule zone noire est celle de Rongeron, qu'il n'y a pas de facturations aux usagers.

=> Approbation à l'unanimité.

11/ Conseil Jeunes

Devis pour le pumptrack reçu, mais pas actualisé.

Attente de la délibération d'investissement de la part du fabricant pour refaire son devis.

Coût du Pumptrack : 28,4 k€

Demande du conseil des jeunes est de prendre en charge 20 k€ dans le budget des jeunes et de solliciter le conseil pour les 8,4 k€ restant.

Ceci est à débattre.

Prévision que le montant total pourrait atteindre 30 k€

Proposition de vote pour mettre une subvention de 10 000 € sur l'achat d'un Pumptrack

=> 7 voix contre , 2 abstentions (Justine Tosoni – Virginie Chassaigne),
3 voix pour (Pierre Roze – Dominique Mayet – Olivier Lévigne).

Nouveau rendez-vous à prendre avec les jeunes.

A noter, un devis pour le parcours VTT est à recevoir.

Une décision sera demandée au conseil municipal des jeunes avec les deux devis pour choisir entre les deux projets.

12/ Référent laïcité

Sa mission sera de signaler les atteintes à la laïcité.

Souhait d'avoir une personne habitant dans le bourg.

Proposition faite par Philippe Pichon qui se porte volontaire, adoptée.

13/ Désignation d'un élu relai pour les violences intrafamiliales.

Lecture des principales missions.

Elodie Joly se porte volontaire pour prendre ce rôle.

Nécessité de délibération

=> Approbation à l'unanimité.

14/ Divers

Soutien aux collectivités mis en place.

Dotations budgétaires attribuées automatiquement.

En 2022, revalorisation de 3,32% annoncée.

Solidarité Paysans en Auvergne.

Subvention proposée : 100 €

Vote

=> adoption à l'unanimité.

15/ Tour de table

Dominique Mayet sur le projet Petite Cité Caractère

Rappel de la réunion publique prévue le 4 novembre à 18 heures.

Notons qu'une des personnes invitées est membre du jury. On espère beaucoup de visiteurs. Proposition de faire un pot à l'issue de la réunion.

Dominique Mayet sur un projet de réunion d'information sur le thème de l'eau.

Inviter Marc Cladière.

Date proposée : le 18 novembre ou le 2 décembre.

Date retenue : le 2 décembre 2022 à 18 heures 30.

Question de Dominique Mayet à propos de la lettre reçue de Gaëtan Voissier.

Cela n'a pas été débattu aujourd'hui car il nous manque des éléments.

À connaître le montant, la procédure de la vente entre la coopérative et un individu et autres détails. Cette affaire est en cours au bureau de notaire.

Ce sujet sera débattu ultérieurement.

Virginie Chassaigne rappelle la date de la Saint André : 27 novembre de 9 h 00 à 15 h 00.

L'Ass. Parents d'Elèves fera des huîtres, la buvette, des crêpes.

Un atelier soupe serait confié à l'association des jeunes.

Olivier Lévine rappelle la sortie du prochain bulletin.

Appel aux rédacteurs. Date limite de dépôt des articles et autres, le 30 novembre.

Quelques mots sur l'utilisation de la marque Livradois Forez suite à la réunion au Parc le 17 octobre. La marque sera utilisée le plus possible sur nos supports.

Pierre Dambricourt questionne à propos de l'impact de la hausse de l'électricité.

Cette question a été abordée en début de conseil. La commune n'a pas souscrit aux contrats spécifiques et aura le même impact que celui des particuliers.

Elodie Joly à propos des travaux sur la route de Lorille.

La sortie de la parcelle coupe le chemin du Breuil. Le permis de construire le permet.

Elodie Joly à propos des travaux de la baie vitrée de la Boulangerie.

Les travaux ont pris du retard.

A noter, un rendez-vous a été demandé au maire par le boulanger. Prévus mardi prochain.

Françoise Goussef demande si la médiation de Montmiot a été faite. La réponse est "non, pas encore". Une date est à fixer, si possible avant le 2 décembre.

A noter que dans le village de Montbartoux, une médiation va être organisée avec un géomètre.

Fabrice Joly pour le compte de l'association de LAVACHE demande autorisation pour faire le nettoyage de la maison Maréchal - Monteillet. Souhait de vérifier si des murs de cette maison sont porteurs. A noter qu'il y a des fuites dans cette maison, une chaudière au fioul à changer un jour.

Une dernière info à porter à connaissance du conseil par Ariane Naake : le 25 octobre, une visite porte ouverte agricole à la GAEC Rajat.

Fin du conseil.

Séance levée à 22 heures 05.

